

Projet de maîtrise : Évaluation des analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable

Description du projet

Dans le cadre du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), entré en vigueur le 14 août 2014, toutes les municipalités québécoises qui alimentent de l'eau à plus de 500 personnes devaient produire, avant le 1er avril 2021, un rapport d'analyse de vulnérabilité de leur source d'eau potable. Ces rapports visent principalement à délimiter les aires de protection des prises d'eau potable et à caractériser les menaces potentielles à la qualité et à la quantité de l'eau.

Les rapports d'analyse de vulnérabilité contiennent de nombreuses nouvelles connaissances qui permettront de mieux connaître et comprendre les conditions d'exploitation des ressources en eau potable au Québec. De plus, les résultats de ces analyses devraient permettre l'élaboration de plans de protection des sources d'eau potable au Québec visant principalement à la mise en œuvre des mesures de protection. Dans ce contexte, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) collabore avec l'Université Laval et l'INRS pour réaliser une évaluation approfondie du contenu des rapports d'analyse de vulnérabilité qui lui auront été soumises. Cette évaluation permettra d'abord de broser un portrait (forces et faiblesses) des premiers rapports d'analyse de vulnérabilité qui auront été déposés. Elle devrait également alimenter la réflexion sur l'élaboration d'éventuels plans de protection des sources.

Dans le cadre de cette maîtrise, l'étudiant:

- Effectuera une étude détaillée de sources d'eau représentatives, par une analyse documentaire et des entretiens
- Étudiera les perceptions des acteurs sur les analyses de vulnérabilité et la protection des sources à l'aide d'entretiens
- formulera des recommandations pour améliorer la qualité des futures analyses de vulnérabilité et pour l'élaboration de plans de protection des sources

Domaines de recherche

Aménagement du territoire
Eau potable
Eau et environnement
Roxane Lavoie
René Lefebvre

Milieu de recherche

Centre de recherche en aménagement et développement

La maîtrise se fera dans le cadre d'un partenariat entre le CRAD et l'INRS.

Créé officiellement en 1972, le CRAD compte actuellement 24 membres réguliers. Les champs couverts vont ainsi des sciences naturelles (telle que la biologie) à la recherche création (architecture), en passant par les sciences humaines (sociologie, géographie, etc.) et les sciences techniques (géomatique, approvisionnement en eau, etc.). Par le développement de la recherche interdisciplinaire, les chercheurs du CRAD ont contribué de façon fondamentale au remodelage du paysage scientifique.

Soutien financier disponible*

Profil recherché

- Aménagement du territoire et développement régional
- Géographie
- Environnement naturel et aménagés
- Aménagement et environnement forestiers
- Développement durable du territoire

Exigences et conditions

- Détenir un diplôme de baccalauréat dans une discipline appropriée
- Avoir un intérêt pour la recherche multidisciplinaire

- Être rigoureux
- Avoir de l'entregent

Documents exigés

- Lettre de motivation
- Curriculum vitæ
- Relevé de notes

Date limite pour postuler

16 août 2021

Pour plus d'information

Roxane Lavoie

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

roxane.lavoie@esad.ulaval.ca